

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1698

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Couci-Cosa

L'initiative qui prévoit d'affecter à l'AVS une partie des bénéfices de la Banque nationale esquivé le débat sur le financement à long terme des assurances sociales. Le recours à la TVA leur donnerait en revanche les assises financières dont elles ont besoin.

On attribue la formule à Martine Bruntschwig Graf: «L'initiative Cosa, c'est déshabiller Jean pour habiller Paul.» Les initiés répondent que la garde-robe de Jean est bien pourvue alors que Paul n'est que de lin vêtu et que la bise est venue. La passe d'armes a le mérite de délimiter le champ de l'affrontement. Il ne s'agit pas de faire surgir de nouvelles recettes au profit de l'AVS, ce que pourrait faire croire l'enseigne de la Banque nationale suisse, banque et riche de réserves d'or; il s'agit de changer l'affectation d'une recette, celle de ses bénéfices qui sont réels, et constitutionnellement répartis entre la Confédération pour un tiers et les cantons pour les deux tiers. L'initiative attribue le bénéfice à l'AVS, sous réserve d'un milliard attribué aux cantons. Cette manne, qui en a le plus besoin?

Les chiffres

L'argumentaire des deux camps est en partie biaisé par l'évaluation des bénéfices futurs. Quelle en sera l'ampleur? La prévision a l'incertitude des prévisions météorologiques à long terme. La BNS peut être appelée à intervenir avec pertes pour sou-

tenir notre monnaie, voire une monnaie clé des échanges internationaux. La prudence oblige donc à provisionner beaucoup.

Les données sûres du débat sont les suivantes. Le milliard garanti aux cantons d'abord. Cette attribution fait que les cantons restent perdants si le bénéfice est supérieur à 1,5 milliard, mais gagnants s'il est inférieur. La Confédération, elle, se voit retirer sa part; elle est perdante quel que soit le bénéfice, qui ne déterminera que l'ampleur de ses regrets et de sa frustration. La deuxième donnée est l'actuelle convention passée par les cantons, la Confédération et la BNS, qui garantit, grâce à la dissolution des réserves excédentaires, une distribution de 2,5 milliards. Elle est considérée comme un rattrapage et limitée dans le temps. Mais elle est la base des chiffres avancés dans le débat, car, en cas d'acceptation de l'initiative, elle serait caduque. La troisième donnée est la fourchette des bénéfices futurs, allant de 1,5 milliard à 3 milliards. Sur cette base, l'AVS pourrait toucher vraisemblablement un milliard au moins. Assez pour la soulager, trop peu pour résoudre le problème de l'évolution démographique.

(ag) Suite de l'article à la page 3

Sommaire

Les procédures de consultations façonnent le consensus helvétique.

page 2

Les forêts suisses avancent aux dépens de leur exploitation.

page 4

L'aménagement du territoire doit maîtriser les changements au lieu d'en corriger les dérives.

page 5

Une étude a suivi le va-et-vient des enfants entre maison, école et loisirs.

page 6

Le DVD ne tue pas le cinéma.

page 7

Etrangers

Face à la complexité des situations, il faut continuer de proposer des arrangements humains et pragmatiques - comme la régularisation des sans-papiers - loin des solutions définitives colportées par l'opportunisme xénophobe.

Édito page 3